



**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# La relance dans le *Cantal*



## Edito

La crise sanitaire est encore présente, comme en témoigne la pression hospitalière et les trop nombreuses personnes malades. Au gré de l'évolution de l'épidémie, elle nous impose de prendre des mesures adaptées pour protéger la population.

Des mesures sont également prises pour protéger l'économie, et je pense particulièrement aux entreprises les plus touchées dans les domaines de la restauration, la culture ou encore l'hôtellerie.

Pour autant, si les contraintes et les mesures de soutien sont là, comme autant de réponses immédiates à la situation qui font que nous pouvons tenir ensemble, nous devons également penser à demain.

C'est l'objectif du plan de relance : préparer le rebond de l'économie et faire le Cantal de demain. Concrètement le plan de relance, c'est accompagner les porteurs de projets, publics ou privés, pour des mises en œuvre rapide, qui bénéficieront à tout le territoire, à tous les cantaliens.

Et parce que ce ne sont pas que des mots, chaque mois, cette lettre d'information présente des réalisations déjà commencées dans le département : des collectivités, des entreprises, des jeunes, des associations... tous s'engagent et préparent le Cantal de demain, et avec eux, avec vous et les services de l'État, nous tenons ensemble.

Serge Castel



**NUMÉRO 3  
AVRIL 2021**



## SOMMAIRE

p2

LES ACTUALITES

p3

FOCUS SUR DES  
APPELS A PROJETS EN COURS

p4

DES PROJETS POUR LE CANTAL  
LES OUTILS A VOTRE DISPOSITION

# Les actualités

## Le Cantal bénéficie pleinement des mesures du plan de Relance



### LES BENEFICIAIRES DU PLAN DE RELANCE

ENTREPRISES

#### EUROPE SERVICE

Le 5 mars, Olivier Dussopt, ministre délégué aux Comptes publics, s'est déplacé dans le Cantal, et a visité l'entreprise Europe service, qui a reçu le soutien du plan FranceRelance à hauteur de **800 000€ pour accompagner son projet de développement**, avec la construction d'une nouvelle unité de production innovante et respectueuse de l'environnement et la **création de 45 emplois**.

#### BIOSE INDUSTRIE

Le 18 mars, Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, était dans le Cantal à la rencontre de l'entreprise **BIOSE, soutenue par le plan France Relance, à hauteur de 5 millions d'€**. Son projet prévoit pour 2024 le doublement de son chiffre d'affaires et un **potentiel d'embauche supplémentaire de 150 personnes**.

Retour en vidéos sur ces visites :

- <https://youtu.be/w8wYgLQMsfY>
- <https://youtu.be/kAl-YFeHwzc>



COLLECTIVITES

### Le soutien aux collectivités et à l'investissement public est un volet fondamental du plan France Relance.

En 2020, 37 communes ont ainsi bénéficié de plus de 2,1 millions d'euros de subventions DSIL Relance, en complément, le cas échéant, d'autres mesures de soutien. **Ces subventions vont permettre de générer près de 6,3 millions d'€ de travaux, soit un effet de levier conséquent pour l'économie cantalienne, qui bénéficiera aux TPE et PME du département.**

Serge Castel, préfet du Cantal, accompagné d'Isabelle Eynaudi, sous-préfète de Mauriac et de Cécilia Mourgues, sous-préfète à la Relance, se sont rendus à Mauriac, Jaleyrac et Valette pour inaugurer plusieurs projets mis en œuvre, qui mettent particulièrement en lumière l'engagement des communes dans le volet transition écologique du plan France Relance.

A cette occasion le préfet a rappelé sa volonté de travailler avec les élus, avec l'appui des sous-préfets d'arrondissement et du sous-préfet à la Relance, pour accélérer les projets qui répondent à la Relance, notamment ceux qui contribuent à améliorer de façon durable la qualité de vie des cantaliens.



PARTICULIERS

### Soutien aux travaux de rénovation énergétique, lutte contre les passoires thermiques, accompagnement des ménages...la rénovation énergétique est au cœur du plan de relance.

Les particuliers sont nombreux aujourd'hui à envisager un projet de rénovation.

Les solutions sont multiples : renforcement de l'isolation, évolution du mode de chauffage, etc. Les économies d'énergie peuvent aussi être réalisées grâce à l'acquisition d'équipements utilisant des énergies renouvelables.

Pour comprendre toutes les possibilités techniques et obtenir des informations sur les aides financières existantes : [FAIRE](#), le service public de la rénovation énergétique vous accompagne gratuitement dans vos travaux.

Retrouvez toutes les informations sur le site de [l'ADEME](#), en Auvergne Rhône-Alpes, et sur le [site national](#).



# Focus sur des appels à projets en cours

## PROGRAMME « PLANTONS DES HAIES »

Le programme « Plantons des haies », alimenté par une enveloppe nationale de 50 millions d'euros, vise l'objectif de 7 000 km de haies plantées en 2 ans à l'échelle nationale sur les parcelles agricoles.

Cet appel à projets vise à renforcer les capacités à engager des projets de plantations de haies ou d'alignements d'arbres intra-parcellaires sur les surfaces agricoles de la région et s'appuie sur la mise en œuvre de deux dispositifs de soutien :

- le soutien à l'investissement pour la plantation de haies et d'alignements d'arbres intra-parcellaires,
- les actions d'animation qui accompagneront ces investissements.

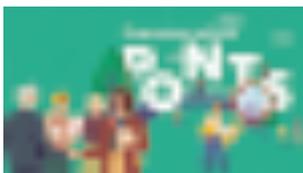
L'enveloppe régionale prévue pour ce programme est de 2 935 000 €.

Les demandes sont à déposer auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDT) selon les modalités suivantes :

- **La date limite de dépôt des demandes de labellisation des structures chargées de l'animation et des demandes d'aide "animation" est fixée au 17 mai 2021** pour la première période de dépôt. Une seconde période de dépôt sera ouverte jusqu'au 15 septembre 2021. Ces demandes feront l'objet d'une sélection régionale conduisant à la labellisation des structures chargées de l'animation.
- **Le dépôt des demandes d'aide aux investissements sera possible à compter de la labellisation des structures animatrices** chargées de l'accompagnement technique des projets de plantations. Ces demandes doivent être obligatoirement transmises à la DDT sous couvert de la structure labellisée.

## AUDIT DES PONTS

Ce [programme](#) permet à 228 communes du Cantal de bénéficier gratuitement d'une prestation d'ingénierie pour le recensement et une évaluation préliminaire de l'état des ponts et murs de soutènement de leur voirie communale.



## TRANSFORMATION NUMERIQUE DES COLLECTIVITES

La relance est une occasion inédite d'utiliser le numérique pour que les services publics soient plus accessibles pour les citoyens, au plus près de leurs usages du quotidien, et plus simples. Les collectivités, largement engagées dans des projets de transformation numérique à l'ampleur in-

édite, sont en première ligne de ce défi.

Le Gouvernement a ainsi souhaité mobiliser une enveloppe de 88 millions d'€ du plan France Relance pour les accompagner dans la définition et réalisation de leurs projets de transformation numérique.

Ces crédits permettront de financer des outils numériques pour faciliter et accélérer les procédures des citoyens et le travail quotidien des agents. Elles permettront également de soutenir la formation ou encore de renforcer la cybersécurité. La mutualisation des initiatives sera accompagnée par les différents guichets et la montée en puissance des structures locales (syndicats numériques etc...) sera encouragée.

Pour plus d'informations et candidater :

[france-relance.transformation.gouv.fr/fonds-collectivites](https://france-relance.transformation.gouv.fr/fonds-collectivites)

## CANTINES SCOLAIRES

L'objectif de cette mesure est d'accompagner certaines cantines des écoles primaires par le soutien aux projets d'investissement pour valoriser les produits frais, locaux, durables et de qualité. Cette aide permettra de financer au choix des collectivités concernées :

- **l'investissement matériel** pour cuisiner des produits frais (essoreuses, robot coupe légumes, éviers,...), lutter contre le gaspillage alimentaire, substituer les contenants en plastique, informer les usagers
- **l'investissement immatériel** (logiciels de suivi, réalisation de supports de communication...)
- **des prestations intellectuelles** (accompagnement, bureau d'études, audits, formation des personnels...).

L'aide s'adresse :

- aux communes bénéficiaires de la fraction cible de la dotation de solidarité rurale (DSR Cible) en 2020,
- aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ayant acquis la compétence pour la restauration scolaire pour des communes bénéficiaires de la DSR Cible en 2020.

Pour plus d'informations et candidater :

<https://www.asp-public.fr/soutien-de-certaines-cantines-scolaires>

## TREMPIN POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE DES TPE/PME

L'ADEME porte une nouvelle aide pour accompagner les TPE et PME dans la transition écologique.

Des aides d'un montant minimum de 5 000 €, pouvant aller jusqu'à 200 000 € peuvent être octroyées **dans la limite de l'enveloppe de l'ADEME.**

Pour exemple, jusqu'à 16 000€ d'aides pour remplacer votre fourgon thermique par un fourgon à moteur électrique.

Pour plus d'informations et candidater **avant le 30 juin 2021 :**

[www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr](https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr)

# Des projets pour le Cantal

## LES CONTRATS DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE (CRTE)

La relance économique de notre pays est une priorité partagée par l'ensemble des acteurs publics. Tandis que des moyens exceptionnels sont mobilisés tant au niveau européen qu'à l'échelle nationale, la réussite de la relance passe également par une forte mobilisation des collectivités territoriales. Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique, économique dans les territoires, le Gouvernement a proposé aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : Le contrat de relance et de transition écologique.



L'Agence de la transition écologique est partenaire des démarches CRTE, Petites villes de demain et des projets de territoire associés.

Dans ce cadre, l'ADEME propose aux collectivités son offre transition écologique. Par ailleurs, l'ADEME organise deux webinaires régionaux, le mardi 27 avril de 16h30 à 18h00 et le jeudi 29 avril de 8h30 à 10h afin de présenter son offre aux élu.e.s.



Pour s'inscrire aux webinaires :

**Mardi 27 avril** : [https://ademe.zoom.us/meeting/register/tJlvdeiuqT4oGdPwbalnV\\_1UMIsPx7j-hJQV](https://ademe.zoom.us/join/join/join/register/tJlvdeiuqT4oGdPwbalnV_1UMIsPx7j-hJQV)

**Jeudi 29 avril** : [https://ademe.zoom.us/meeting/register/tJAufu6qqrz8iGNbPDbk9JNVbB1VrQcScYiyD](https://ademe.zoom.us/join/join/join/register/tJAufu6qqrz8iGNbPDbk9JNVbB1VrQcScYiyD)

## VISITES SUR LE TERRAIN

Les membres du corps préfectoral poursuivent les rencontres sur le terrain au plus près des porteurs de projets.

Ainsi, le 12 mars, M. le Préfet s'est par exemple rendu au Rouget Pers pour évoquer les futurs projets de la commune.

Cette commune, lauréate du programme Petites Villes de Demain, a été sélectionnée comme 25 autres communes du Cantal pour son dynamisme et la qualité de son projet de territoire.

En savoir plus : [Petites Villes de Demain](https://www.petitesvillesdemain.fr/).



# Outils à votre disposition

**AIDES TERRITOIRES**

Vous recherchez un financement pour votre projet ?

Découvrez les aides disponibles et paramétrez des alertes pour donner vie aux ambitions de votre territoire.

<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/>

**LES GUIDES**

- [Entreprises secteurs agricole, agroalimentaire et forêt-bois](#)
- [Entreprises](#)
- [Maires](#)
- [TPE/PME](#)

NOUVEAU

*Appel à projets*

Les services de l'État aux côtés des acteurs économiques



**Directeur de publication :**  
M. Serge CASTEL, préfet du Cantal

**Coordination :** Préfecture

**Conception-réalisation :** Service de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

**PRÉFECTURE DU CANTAL**  
2 cours Monthyon - B.P. 529 - 15005 AURILLAC CEDEX  
Tél. 04 71 46 23 00

<https://www.cantal.gouv.fr/>  
[pref-francerelance@cantal.gouv.fr](mailto:pref-francerelance@cantal.gouv.fr)

**Agenda des AAP**  
**France Relance**